

LE

ROSAIRE

ET

LES AUTRES

Devotions Dominicaines.



Revue Mensuelle

PUBLIÉE PAR

LES PERES DOMINICAINS

— DU —

Convent de St-Hyacinthe,

P. Q. (CANADA).

Abonnement : \$1.00 par an.

Vol. V, No 11. Novembre 1899

VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires.

VIN DE MESSE approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau, par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. VIN DE TABLE de 1re qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à Messrs. J. L. Montreuil, Lévis, ou à L. T. Trempe, Sorel, qui sont nos agents autorisés pour la Province de Québec.

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.



E. LAMARCHE,

Bijoutier-Opticien,

RUE CASCADES,

St-Hyacinthe.

Assortiment complet de Bijoux, Montres Horloges, Argenteries, etc.

Spécialité : Lunettes Or, Argent et Nikel.

REPARATIONS FAITES AVEC SOIN.

PHARMACIE OSTIGUY

195 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE.

Téléphone No. 60.

— SPÉCIALITE —

Medicaments Français et Articles de Toilette.

L. A. GUERTIN

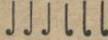
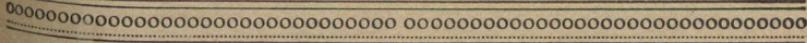
— MAGASIN DE —

Chaussures et Valises

Place du Marché,

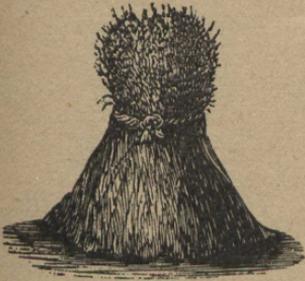
ST-HYACINTHE.

Telephone Bell 234.
Telephone Paré.
Telephone Drummondville.



Bernier & Cie.,

MARCHANDS DE



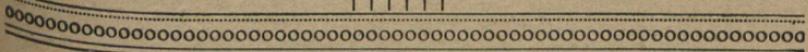
FARINES,
GRAINS,
GRAINS DE
SÉMENCE.

....En Gros et en Détail....



Bureau et Entrepot: Station du G.T.R.

St-Hyacinthe, Que.



Grains achetés au plus
haut prix du marché.
Correspondance sollicitée.

M. O. DAVID & CIE,

Marchands-Tailleurs

84 et 86 rue St-Simon, St. Hyacinthe.



GRAND ASSORTIMENT DE

HARDES FAITES

Habilllements Faits sur commande à court avis. Choix complet de Tweeds, Serges, Draps, etc. Chapeaux et Casquettes, Merceries, etc.

PAGNUELO FRERES,

EPICIERS (Gros et Détail)

141 et 143 Rue Cascades, St-Hyacinthe, Que.



Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs,
Verreries, Quincailleries, Fruits,
Confiseries, Cigares, etc.

Bissonnet & Brodeur
Marchands-Tailleurs

Assortiment complet de DRAPS,
SERGES, TWEEDS, etc. CHEMI-
SES, COLLETS, GANTS,
PARAPLUIES.

60 Rue St-François,
ST-HYACINTHE.

R. DUBORD,
LIBRAIRE.

Livres de Piété et autres, Images de
toutes sortes et Articles de Piété.
Tapisseries, Rideaux, etc.

Spécialité: Encadrement d'Images.

135 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

Téléphone 79.

B. P. Boîte 258.

ODILON ARCHAMBAULT.

PLOMBIER

Poseur d'Appareils de Chauffage à l'Eau Chaude et à la Vapeur,
APPAREILS A GAZ, Etc.,

273 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

Exécute toutes sortes d'ouvrages dans cette ligne, à des Prix Modérés.
Tout ouvrage fait par lui-même. Satisfaction garantie.

OSCAR POTHIER & CIE,

(Successeurs de J. A. Letellier & Cie)

HORLOGERS, BIJOUTIERS ET OPTICIENS.



L'assortiment le plus riche et le plus complet de Montres, Horloges, Jones de Mariage, Argenteries et Articles de Fantaisie.

RÉPARATIONS FAITES AVEC SOIN.



No 193 Rue Cascades, St-Hyacinthe, Que.

Bois de Service, Bois de Sciage

BARDEAUX, CLAPBOARDS, LATTES, BOIS DE CHAUFFAGE, CROUTES, DELIGNURES POUR BOULANGERS.



ISIDORE LAPORTE,

136 Rue Girouard

Frès de la Garejet sur le terrain du Grand-Tronc.

N. P. VIENS,

Marchand au Detail de

Fruits domestiques et importés

EPICERIE GÉNÉRALE, CONFISERIE, LÉGUMES.

Coin des rues Cascades & Mondor

ST-HYACINTHE.

DESMARAIS, SENEAL & CIE.,

Importateurs et Fabricants

d'Ornements d'Eglise,

Vases Sacrés, Chandeliers d'Autels, Lampes de Sanctuaire, Bannières, Drapeaux, Insignes, &c.

Chemins de Croix en relief, etc., etc.,

Agents pour la célèbre Huile de 8 jours de Nice.

1663 rue Notre-Dame, MONTREAL.

LEONARD FRERES

MARCHANDS DE POISSON,

24 et 26 rue des Enfants Trouvés (Foundling)

PRÈS DE LA DOUANE,

MONTREAL, Que.

Toutes sortes de Poissons Frais, Salés et Fumés

—TOUJOURS EN MAINS.—

Boite Postale 639.

Telephone Bell 1207.

SOMMAIRE

GRAVURE : Jésus guérissant (Hoffmann).....	325
Jésus chassant les vendeurs du temple (Hoffmann).....	341
La Vierge Marie, Reine de tous les Saints (Fr. M. Lavy).....	321
Réponse de Rome touchant le Rosaire.....	326
La peine du Purgatoire (R. P. Beaudet).....	327
Itinéraire de Jérusalem à Damas (R. P. Van Becelaere).....	333
Lettre du cardinal Gotti.....	338
L'ange de l'Annonciation (R. P. Beaudet).....	342
Cause du Père Captier et de ses compagnons.....	345
De la poésie lyrique chez les Grecs (A. de St-Réal).....	346

NOUVELLES PRIMES

Moyennant la modique somme de 15 centins, nous enverrons à toutes les personnes qui nous en feront la demande, de nouvelles et plus magnifiques gravures du Rosaire, d'après les chefs-d'œuvres de la peinture. Ces gravures, qui ont été imprimées sur papier de luxe (*coated*), importé spécialement par l'établissement de la *Tribune*, forment une superbe collection artistique. Ces primes sont expédiées sous magnifique enveloppe cartonnée.

A VENDRE, au bureau du *Rosaire*, "Madame Sainte Anne"—par le R.-P. P.-V. Charland, des fr. prêch.
Prix : \$1.75.—Expédié franc-de-port.

LA TRIBUNE, St-Hyacinthe

Affiches, Cartes d'Affaires, Circulaires, En-têtes de Compte, En-têtes de Lettre, Pamphlets, Programmes, Enveloppes, &c.,

Impressions de luxe en or et en couleurs

Lettres Funéraires imprimées à une heure d'avis.

Tel. Bell 61
Tel. Pare.

A. DENIS, Prop.

La Cie d'Eau Minérale de St-Hyacinthe

Propriétaire du célèbre

PHILUDOR.

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

La Vierge Marie, Reine de tous les Saints

Le nom le plus grand que l'Eglise ait donné à Marie, après celui de Mère de Dieu et des hommes, c'est le nom de Mère de tous les Saints. Je me propose d'énumérer ici, brièvement, les droits que la Sainte Vierge avait à ce titre auguste.

Lorsque nous donnons un nom à un objet, ce nom le représente, non pas directement en lui-même, mais tel qu'il est apparu au sein de notre esprit. Or, parmi les objets extérieurs qui tour à tour viennent projeter sur notre âme leur image, quelques-uns apparaissent revêtus de la même forme, et nous leur donnons le même nom. D'autres se ressemblent seulement, et lorsqu'on les groupe pour les voir tous d'un coup d'œil, on s'aperçoit que leur similitude descend des uns aux autres et va s'effaçant par degrés jusqu'à ce qu'enfin elle disparaisse, comme la lumière qui part d'un foyer, pâlit à mesure qu'elle s'en éloigne, et enfin s'ensevelit dans l'ombre. A ces êtres, l'homme donne encore le même nom, mais tous n'ont pas le même droit à le porter. Le nom qui m'occupe en ce moment, est de ces derniers.

Beaucoup d'êtres, dans la nature, sont rois ; mais ils ne le sont ni au même titre, ni au même degré. Qui voudrait comparer la royauté de l'aigle au milieu des airs, ou celle que le lion exerce au fond des déserts sombres, avec la royauté qu'un homme exerce sur un grand peuple ? Qui voudrait comparer la royauté temporelle avec la royauté du génie, et celle-ci avec la royauté de la sainteté ? Entre ces différentes royautés, il y a une ressemblance ; et com-

me la ressemblance, dans les choses où elle se rencontre, accuse une commune origine, ces royautés, celle du lion et celle de l'homme, celle du philosophe ou du poète et celle du saint, sont des rayons émanés d'une même source, mais ce ne sont pas des rayons égaux. Ils s'échelonnent devant l'intelligence, comme les couleurs devant le regard ; et pour les classer, il faut rechercher leur cause et les disposer en raison de leur proximité avec elle.

Trois caractères nous portent à honorer un être du titre du roi. Le premier et le moins parfait, c'est la primauté du rang. Ainsi le lion est roi parce qu'il est le plus fort ou le plus noble des animaux. Le second caractère, qui ajoute une perfection au premier et le contient, c'est l'exercice de cette primauté en vue de l'ordre : Ainsi, un homme est roi non-seulement parce qu'il est le premier en dignité au milieu de son peuple, mais encore parce qu'il le gouverne. Enfin le troisième caractère qui renferme tous les autres et leur ajoute une nouvelle perfection, c'est la fécondité. L'être qui est fécond et qui enfante, a la primauté sur les choses qu'il enfante, il en est la règle, et ce qui est plus parfait, il en est le principe. C'est sur son front plus que sur tout autre front qu'il faut déposer une couronne ; car la couronne est l'image de ces rayons de lumière qui puisent leur vie dans un centre et s'y rattachent ; sa forme symbolise la fécondité !

Cherchez maintenant quel est l'être qui possède ce troisième caractère au plus haut degré et dans un ordre de choses plus sublimes, et vous avez rencontré le véritable roi du monde, celui d'où toute royauté découle ! Pour moi, je pense que le père de famille qui donne la vie et l'instruction à des créatures humaines, possède une royauté supérieure à celle des conquérants. Je pense qu'un roi pacifique qui distribue à ses peuples la justice, l'emporte sur celui qui les couvre de gloire. Et je mets la royauté du génie bien au-dessus de la royauté de la force, et la royauté des saints bien au-dessus de la royauté des hommes de génie : "Tout l'éclat des grandeurs n'a point de lustre pour les gens qui sont dans les recherches de l'esprit. La grandeur de la sagesse, qui n'est nulle part sinon en Dieu, est invisible aux charnels et aux gens d'esprit. Ce sont trois ordres différents en genre ! Les grands génies ont leur empire, leur éclat, leur grandeur, leur vic-

toire et leur lustre, et n'ont nul besoin des grandeurs éternelles, où elles n'ont pas de rapport. Ils sont vus, non des yeux mais des esprits, c'est assez ! Les saints ont leur empire, leur éclat, leur victoire, leur lustre, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles ou spirituelles, où elles n'ont nul rapport, car elles n'y ajoutent ni ôtent. Ils sont vus de Dieu et non des corps, ni des esprits curieux : Dieu leur suffit." (Pascal. Pensées). Voici les véritables rois : ce sont les saints ; au dessus d'eux, il n'y a que Dieu, le seul roi souverain, principe, règle et Père de toutes choses !

Mais que dirons-nous d'un être aux proportions surhumaines, tel qu'est la Vierge Marie, créature unique, qui puise la royauté immédiatement à sa source au sein de Dieu ? Mère de Dieu, fille de Dieu, épouse de Dieu, la Vierge Marie possède une royauté qui est au-dessus de toute royauté créée, et qui s'étend, comme celle de Dieu, sur tout le monde. Cependant, comme sa maternité s'est exercée spécialement en vue de la société des saints dont le Christ est le chef, c'est aussi à cette assemblée que sa royauté s'étend à un titre spécial. Par sa qualité de mère de Dieu, elle occupe un rang suprême dans l'Eglise ; par sa qualité d'épouse de Dieu, elle confine au rang de la divinité. Prédestinée à la dignité incomparable de mère de Dieu, Marie, par la magnificence des dons concentrés en sa personne, devait être aussi proche de la famille divine qu'il est possible à une fille d'Adam de monter. C'est pour cette raison que l'Eglise la représente debout à la droite de Dieu, revêtue de sa majesté comme d'un vêtement d'or et entourée de la multitude des saints. "Astitit regina a dextris tuis, in vestitu deaurato, circumdata varietate." (Ps. 44, v. 10.)

Si le nom auguste de reine est dû à Marie en raison de son union avec Dieu, d'autres noms qui forment comme les bijoux de sa couronne lui sont dus à des titres spéciaux. Les perfections divines, à mesure qu'elles descendent dans les créatures, s'isolent, se fractionnent, et revêtent certains caractères particuliers qui, convenant toujours à Dieu éminemment, n'ont cependant que dans la double nature de Jésus-Christ, dans son auguste mère, dans les divers membres de l'humanité, leur réalisation formelle et saisissante. Ainsi, Dieu, sans distinction des personnes

qui constituent son unité, est, sous un mode éminent, le Roi des martyrs.

Ce non toutefois est l'apanage propre de l'Homme-Dieu, agneau immolé dès l'origine pour notre salut, et Marie, par la part qu'elle a prise à la vie de J.-C., réunit, elle aussi, sur son front, avec l'auréole des douleurs, les fleurons détachés de la royauté divine. Elle est reine des patriarches, parcequ'elle a plus fait qu'aucun d'eux pour enfanter le Christ ; elle est reine des prophètes, parce que, s'ils ont été le crépuscule qui a fait pressentir son lever, Marie est l'aurore d'où les feux du soleil de vérité ont jailli ; elle est reine des apôtres, parce que avant eux elle avait rempli le monde de Jésus-Christ ; elle est reine des martyrs, parce que si chacun d'eux a pris quelque part aux douleurs du Christ, elle les a toutes partagées ; elle est reine des confesseurs, parce qu'elle a été le plus grand témoin de Jésus-Christ ; elle est reine des vierges, parce qu'elle a été leur plus parfait modèle, et que ni son cœur ni sa chair n'ont connu la moindre souillure ; enfin elle est reine de tous les saints parce que, mère de Jésus-Christ, elle est la source de ces trésors de grâces, qui ont été leur nourriture et leur breuvage !

C'est la consolation du chrétien, au sein des bouleversements de ce monde, de pouvoir songer au royaume pacifique dont Marie est la Souveraine. Pendant qu'auprès de nous les trônes s'écroulent, les empires chancellent, souvenons-nous de cet empire éternel qui nous attend. Saint Jean, au milieu des tableaux les plus sanglants de l'Apocalypse, a eu soin de dessiner l'image virginale de la reine du Ciel, afin qu'elle nous serve de ralliement : " Un grand signe apparut dans le ciel, une femme vêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles ! "

Je vois dans ce soleil qui enveloppe Marie une image de la divinité, qu'elle a portée dans son sein ; la couronne de douze étoiles qui orne son front, me représente l'universalité des saints réunis dans la gloire ; enfin la lune qui soutient ses pieds, est un symbole des clartés voilées des âmes saintes encore retenues ici-bas.

FR. M. LAVY,
des fr. prêch.



JÉSUS GUÉRISANT (d'après Hoffmann)

Réponses de Rome touchant le Rosaire

NOUS recevons de Rome et nous publions la réponse faite à diverses questions, relatives au Saint-Rosaire, qui avaient été adressées à la S. Congrégation des Indulgences par l'évêque d'Aoste, à la suite de la publication de la Constitution *Ubi primum*, récemment donnée par Léon XIII.

Lorsqu'une Confrérie a égaré ou perdu ses lettres d'érection canonique, émanées du Maître-Général des Frères-Prêcheurs, mais qu'elle possède la preuve authentique qu'elle est canoniquement érigée et qu'elle a possédé ces lettres, par exemple, dans ses registres, le procès-verbal de son érection les mentionnant, etc., elle reste canoniquement érigée et nul n'a besoin de demander de nouvelles lettres.

Le Catalogue des Indulgences de la Confrérie devra être soumis à l'Ordinaire avant d'être promulgué. Il n'est point nécessaire qu'il soit signé de lui.

Conformément au décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences du 12 décembre 1892, et quels que soient les privilèges particuliers de la Confrérie du Rosaire, on ne peut inscrire sur ses registres le nom des défunts, même à cette fin qu'ils soient ainsi recommandés aux prières des Associés et participent aux mérites de la Confrérie.

Quand un prêtre, autorisé à recevoir et à inscrire à la Confrérie du Rosaire, a pris le nom d'un nouvel associé, cet associé peut, à partir de ce moment-là, gagner toutes les Indulgences de la Confrérie, quand même le prêtre tarderait à porter son nom sur le Registre d'inscription.

C'est la formule prescrite par Benoit XIV (*Pia Mater*, 5 avril 1747) et non celle d'Innocent XI, qu'il faut dire pour la bénédiction des Confrères *in articulo mortis*. Tout prêtre peut donner cette bénédiction même en dehors de la confession. (Voir le Bréviaire de l'Ordre, *ad calcem*.)

De plus, particulièrement interrogé, dans l'audience du 10 août 1899, par le Cardinal Préfet des Indulgences, sur la question de savoir si la faculté d'ériger les Confréries ou pieuses Associations placées sous le vocable du T. S. Rosaire, sans l'intervention du Maître-Général des Frères-Prêcheurs, avait été révoquée pour les Evêques et

tous autres jouissant du pouvoir d'ériger indistinctement les confréries, le Saint-Père a répondu : " Nous avons révoqué et entendons que soient révoquées toutes les permissions, accordées à qui que ce soit, d'ériger sans lettres-patentes du Maître-Général de l'Ordre des Prêcheurs, des confréries ou pieuses associations portant le nom du Saint Rosaire, en sorte que, si dans l'avenir il en était érigé de semblables, sans les dites lettres-patentes, elles ne jouiraient d'aucun des privilèges, biens spirituels et indulgences dont les Pontifes Romains ont enrichi la vraie et légitime Confrérie du Saint-Rosaire. Nous déclarons, de plus, qu'elles ne doivent jouir d'aucune des Indulgences communes, accordées indistinctement et d'une manière générale, à toutes les confréries canoniques érigées sous n'importe quel titre."

Enfin, à la prière du R^{me} P. Cormier, Procureur Général de l'Ordre, le Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Indulgences a obtenu du Saint-Père, dans l'audience du 8 septembre 1899, un nouveau délai d'un an pour que les Confréries du Rosaire, non pourvues de lettres-patentes du Maître-Général de l'Ordre, puissent se mettre en règle sous ce rapport, sans perdre leurs privilèges.

LA PEINE DU PURGATOIRE

POUR LE MOIS DES MORTS

Quand l'âme chrétienne quitte sa demeure de chair dans l'amitié de Dieu, mais sans avoir expié, soit ses fautes vénielles, soit les peines temporaires dues à ses fautes graves, elle passe en un lieu de supplice que l'on nomme le purgatoire. Là, elle est soumise à une épreuve qui achève de la purifier, qui fait disparaître ses plus légères taches. Rien de souillé ne peut entrer dans le royaume des cieux. Et, avant d'être admise aux extases de la vision, aux joies de la possession divines, l'âme doit recouvrer péniblement sa beauté première, revenir à cet état diaphane qui la rendra pénétrable aux rayons de l'inaccessible clarté.

Or, quelle est la nature précise de cette épreuve qui attend sans doute le plus grand nombre d'entre nous, — car il faut être si pur pour paraître en la présence de ce Dieu qui voit des ombres même dans ses anges ? Quelle est l'intensité de la souffrance à laquelle l'âme y est en proie ? Quelles sont les formes de son supplice ?

A défaut de définition dogmatique sur ce point, permettez-moi d'avoir recours à la doctrine forte et lumineuse du Docteur angélique. En deux raisonnements bien simples, Saint-Thomas prouve que la peine du purgatoire est d'une rigueur extrême, d'une rigueur telle qu'aucune peine de cette vie ne lui est comparable. Cette peine se divise en peine du dam et peine du sens. Examinons aujourd'hui la première et tâchons de nous faire quelque idée de ce que l'âme endure à cause de la privation de Dieu.

Les âmes du purgatoire ! Ames sœurs ! Quels appels suppliants elles nous adressent durant ces jours ! N'en serons-nous pas émus ? De toutes parts nous arrivent les échos de leurs voix ! Dès l'aurore, les cloches sonnaient, tristes, lugubres, tintaient le glas des trépassés. C'est le mois des morts ! Dans les hymnes liturgiques, dans les roulements de l'orgue, vibrent des sanglots. Dans le vent d'automne, sur les flots semblent aussi passer des plaintes. O fête touchante qui ouvre une échappée sur les régions mystérieuses où nos morts subissent l'expiation dernière ! Mois du souvenir et de la pitié ! Qui de nous n'a pas quelque'un des siens là-bas ? Qui de nous ne va pas pleurer parfois à l'ombre d'un saule ou d'un chêne ? Oui, oui, apprenons quelle est la misère des pauvres âmes afin d'apprendre à la secourir !

* * *

Plus nous désirons une chose, et plus nous trouvons pénible d'en être privé. L'intensité de nos désirs est la mesure de la souffrance que nous causent les retards ou les obstacles apportés à leur réalisation.

Le désir naît en effet d'une convenance, réelle ou apparente, que nous percevons entre tel objet et nous. Nous sommes avides de bien, de bonheur ; nous le cherchons à tout instant. Tout notre effort est pour être heureux. Et lorsque, parmi les choses qui nous entourent, nous en dé-

couvrons quelqu'une qui semble mieux répondre à nos aspirations intimes, aussitôt nous nous prenons à la désirer. Si je me porte vers les richesses, ou vers les honneurs, ou vers les plaisirs, ou vers les hautes charges, c'est que pour moi l'un ou l'autre de ces objets incarne l'idéal de félicité dont je me berce. Le mouvement qui me pousse vers lui provient de ce que je crois percevoir que je trouverai là ce bonheur après lequel je soupire si vivement. Hélas ! Souvent nos sens nous trompent. Dieu seul peut faire notre bonheur. Tout ce qui n'est pas lui, ou tout ce qui ne conduit pas à lui, loin d'apaiser notre tourment, ne fait que l'augmenter. Quiconque boit de cette eau aura encore soif. On ne se désaltère qu'aux eaux de la fontaine de vie éternelle. Oui, nos sens nous illusionnent, et nous nous apercevons enfin que ce n'est ni dans la fortune, ni dans les honneurs, ni dans l'adoration des idoles de chair, que l'on rencontre le bonheur tant rêvé. Mais, il n'est pas moins vrai que si je les ai cherchées et désirées, ces choses, c'était que j'avais cru voir entre elles et moi d'intimes convenances ; il m'avait semblé qu'elles s'harmonisaient avec mes tendances, qu'elles répondraient aux besoins de ma nature.

Ainsi donc, le désir naît d'une convenance, réelle ou apparente, que nous percevons entre tel objet et nous. Il nous semble que telle chose nous va, nous convient, alors, invinciblement, comme fatalement, nous nous élançons vers elle. Et notre impulsion est d'autant plus vive, notre mouvement plus prompt, notre désir plus intense que cette chose répond plus parfaitement à notre idéal, qu'elle semble plus essentielle à notre félicité, qu'il nous paraît que nous trouverons plus complètement en elle notre rassasiement.

Si donc, après avoir découvert une convenance pour ainsi dire parfaite entre tel objet et nous, après avoir perçu que telle chose réaliserait nos rêves les plus chers, satisfèrait tout nos appétits, et après en avoir senti naître en nous le désir, un désir proportionné, très-profond, très-intense, — cette chose ensuite nous échappait, nous fuyait, se dérobaient à nos recherches, se faisait toujours insaisissable sans cependant nous laisser désespérer de l'atteindre, provoquait nos efforts sans les couronner jamais, nous mettait enfin dans une situation telle que nous ne puissions,

ni renoncer à la vouloir, ni réaliser nos vœux en la possédant,—dites-moi, y aurait-il repos pour nous alors ? Cet état d'âme ne serait-il pas intolérable ? L'intensité d'un désir jamais satisfait ne serait-elle pas pour nous cause d'ineffables souffrances ?

Or, au purgatoire, l'âme voit très clairement l'harmonie intime et profonde qu'il y a entre elle et Dieu ; elle découvre une convenance parfaite entre sa nature et lui. Elle voit qu'elle a été créée pour Dieu, qu'il est son principe et sa fin, qu'elle trouvera en lui seul le parfait bonheur, et qu'étant Vérité suprême et Bien essentiel, il rassasiera par conséquent son intelligence et son cœur.

Certes, sur terre déjà, elle avait eu le bonheur d'être illuminée d'en haut et de percevoir que Dieu seul peut nous convenir parfaitement. Et si parfois, victime des illusions des sens, elle avait couru après des ombres, du moins s'était-elle vite ressaisie ; la grâce divine avait rompu le charme, et elle s'était orientée à nouveau vers la vraie lumière, vers le seul bien. Oui, ici-bas déjà, la foi lui avait fait pressentir ce qu'est Dieu et que notre âme est si grande que lui seul peut la remplir de son infinité. Mais, quelle différence entre la perception qu'elle avait ici-bas et celle qui lui est maintenant donnée. Comme elle discerne mieux que Dieu est bien le seul objet sur lequel toutes ses puissances trouveront leur bonheur à s'exercer ! Avec quelle perspicacité, quelle finesse de vue, elle discerne son ordination éternelle vers lui ! Sa condition présente, dégagée de la chair, libre des sens, sa sainteté surtout—car l'âme du purgatoire est fixée à toujours dans le bien—la rendent ainsi étonnamment apte à percevoir son rapport surnaturel et nécessaire avec Dieu. Et il n'est pas à craindre qu'une illusion fatale ne vienne la distraire, la détourner de son but infini, que sa perception ne s'obscurcisse. Cela est impossible !

Puis, son désir de Dieu est proportionné à la perception par laquelle elle découvre qu'elle est évidemment faite pour lui. L'intuition qu'elle a de leur mutuelle convenance engendre en elle une aspiration forte, intense, immense, de le posséder. C'est pourquoi, elle s'élance vers ce bien suprême qu'une révélation directe et continue lui montre comme le seul objet de sa béatitude. Saint Paul disait : *Cupio dissolvi et esse cum Christo*. Je désire que mes liens de chair se brisent afin d'être avec

mon Christ. Mais, qu'étaient tous les soupirs de l'Apôtre, que furent, que sont les aspirations de tous les saints de la terre auprès des désirs, des élans impétueux de l'âme dans le purgatoire ? Surtout, comment comparer les désirs présents de cette âme avec les faibles aspirations qu'elle avait autrefois, quand elle était dans son corps ? De même que sa condition, toute spirituelle, favorise sa vigueur, son acuité de perception, et que son immobilité dans le bien écarte d'elle toute illusion et l'empêche d'être séduite par de vaines apparences ou de croire jamais que quelque autre que Dieu puisse lui convenir, ainsi ce même état libre de liens terrestres et confirmé en grâce et sainteté permet-il à l'âme de se porter vers Dieu avec une force, une constance, une fixité, une fermeté, une intensité de désir dont aucune âme humaine n'est capable, tant qu'elle vit dans la chair.

Ici-bas, en effet, l'âme doit compter avec la matière, qui a ses lois, ses besoins, qui met obstacle à son ascension dans les régions pures de la contemplation, qui vient mêler à l'unité, à la simplicité de ce désir par lequel elle veut se porter vers Dieu, des préoccupations humaines, des soucis terrestres. Tant de choses viennent distraire nos efforts, les affaiblir en les multipliant et les divisant, et empêchent la concentration de toutes nos puissances vers le but même divin. Nous sommes tirés à deux mondes, nous nous sentons supérieurement sollicités, nous sommes tourmentés d'infini, et en même temps nous subissons cette loi des membres dont parle l'Apôtre, qui nous rappelle notre misérable condition.

Au purgatoire, l'âme, libre de la servitude matérielle, n'a plus rien qui puisse distraire son désir de ce Dieu lumière et amour qui lui fait pressentir ses charmes. Aussi son impulsion vers lui est totale ; tout ce qu'elle est—essence et facultés—s'oriente vers l'idéal éternel et infini.

Eh ! bien, cette âme qui perçoit si bien, si clairement, qu'elle est faite pour Dieu, que Dieu lui versera le parfait bonheur, cette âme à qui Dieu révèle assez de sa nature pour faire naître elle un immense désir de le voir et de le posséder, cette âme qui ne peut ni s'empêcher de découvrir l'intime convenance qu'il y a entre elle et Dieu ni se distraire d'aucune façon du mouvement qui la porte vers lui, cette âme, qui est tout élan, toute aspiration, elle est con-

damnée pour un temps—et c'est là sa première peine, peine du dam, peine terrible—elle est condamnée à ne pouvoir atteindre son Dieu, à soupirer en vain après sa possession. Quelle misère ! Si l'intensité de nos désirs est la mesure de la peine que nous ressentons de ne pouvoir les réaliser, jugez donc de ce que doit souffrir une pauvre âme du purgatoire dont le désir de voir Dieu, correspondant à la perception qu'elle a de ses rapports avec lui, est d'une intensité extrême, qui concentre dans ce seul désir toutes ses énergies, toutes ses puissances, qui est sûre que de sa réalisation dépend son éternelle félicité, et qui cependant se voit dans l'impossibilité absolue de le réaliser maintenant, qui va se heurter contre d'infranchissables barrières ! Ah ! qui pourra jamais dire les tourments qu'elle endure dans cette privation d'un bien après lequel elle soupire tellement !

Sans doute, l'espérance atténuée son supplice. Elle sait qu'il finira, et cela lui est un baume de consolation. Si l'heure de sa délivrance lui est inconnue, elle a du moins l'intime persuasion que cette heure viendra à sonner. Et puis, unie à Dieu par les liens d'une très-vive charité, elle adore sa volonté, sa justice éternelle, qui la retient loin de lui, momentanément. Non seulement elle reconnaît l'entière impartialité de la sentence qui la frappe, mais encore on peut dire que sa peine est volontaire, en ce sens que l'âme juge qu'il fallait qu'elle lui fût infligée, qu'elle ne pouvait par une autre voie entrer dans la béatitude éternelle et infinie. Oui, elle reconnaît qu'étant donné son état, au moment où elle s'exhala de sa prison de chair, elle ne pouvait ainsi monter au séjour de la lumière, que Dieu ne pouvait l'admettre en sa présence sans la purifier par l'épreuve ; elle reconnaît qu'elle serait encore réfractaire aux rayons divins, qu'elle n'est pas assez supérieure à sa condition primitive, pas assez loin de notre fange pour mériter encore de goûter les joies de la patrie. Aussi, à mesure que la souffrance l'épure, la fait plus transparente, la diaphanise davantage, à mesure qu'elle se sent devenir plus légère, plus subtile, plus agile, son espérance augmente, elle entrevoit, comme plus prochaine, l'heure radieuse où elle pourra enfin s'unir ineffablement à son Dieu.

Chers lecteurs, ai-je réussi à vous faire comprendre toute la rigueur de la peine du dam ? Sûrement non. Peut-être nous en ai-je donné quelque lointaine idée. C'était là toute mon ambition. J'ose espérer qu'elle n'a pas été vaine, et que, mieux renseignés peut-être sur la misère des pauvres âmes de l'église souffrante, vous penserez davantage à les secourir. Il m'a semblé que le plus sûr moyen de vous intéresser plus vivement à leur sort était de vous exposer leur détresse. Mais, croyez-moi, cette détresse est infiniment plus profonde que je n'ai vous dire. Et quand j'ajouterais à mon humble récit que ces âmes sont absolument incapables de ce soulager elles-mêmes, il resterait encore fort incomplet, bien au-dessous de la vérité.

Souvenez-vous donc des pauvres âmes ! Souvenez-vous dans vos prières, dans vos sacrifices, dans vos œuvres expiatoires ! Souvenez-vous après vos communions ! Souvenez-vous, quand, à l'aurore, vous entendrez sonner le glas funèbre ! Souvenez-vous, quand, au crépuscule, la cloche des morts tintera tristement. Impuissantes à se secourir elles-mêmes, les âmes du purgatoire ont cependant un grand crédit auprès de Dieu, par leur charité et leur sainteté. La reconnaissance—vertu de l'éternité—leur fera un devoir d'intercéder auprès du Père des miséricordes en faveur de ceux qui auront atténué leurs tourments et hâté leur délivrance.

FR. A. H. BEAUDET,
des fr. prêch.

Trente jours sous la tente

ITINÉRAIRE DE JÉRUSALEM A BAALBECK ET A DAMAS

III



A nuit a été très dure : le sol inondé et les touffes de gazon imprégnées par la pluie, dégagent une humidité pénétrante qui s'insinue et qui glace : à l'aurore, on se lève, transi.

C'est en vain qu'on s'efforce, par un piétinement continu dans l'herbe mouillée, d'amener une réaction bienfai-

sante : tout aux alentours, on ne peut que patauger dans la boue détrempée.

Les toiles claires de la tente dégouttent et ont pris, à l'humidité, une désagréable teinte grisâtre ; les croupes des chevaux sont toutes ruisselantes de pluie et sur leur corps rayé de filets d'eau, les selles appesanties déteignent.

Ça et là, autour du campement, du milieu d'informes amas de couvertures et de sacs de grosse toile, de dessous des tas de hardes alourdies par l'eau du ciel, se soulèvent et émergent des physionomies lasses et renfrognées, celles des moukres et des muletiers, qui ne goûtent que médiocrement cette interminable nuit passée, pour eux, aux averses et au vent de mer.

Au pas lent et découragé de nos chevaux, qui patient dans la vase, nous entrons dans Ramleh.

Peu de choses remarquables à voir, dans Ramleh. C'est une ville de fondation musulmane, d'une population d'environ sept mille âmes, qu'on a naïvement essayé d'identifier avec Arimathie, sans doute à cause d'une vague assonance ; mais pour qui a quelque peu le sens des étymologies sémitiques, une telle transformation de nom est simplement impossible.

Partout des débris du moyen-âge sont reconnaissables. Au-dessus de la porte d'entrée du grand minaret, un linteau finement sculpté decèle avec évidence sa provenance occidentale. La mosquée elle-même, ancienne église de St-Jean-Baptiste, conservée avec ses trois grandes nefs et dont les colonnes sont coiffées de chapiteaux élégants mais non assortis, porte d'une façon irrécusable le cachet des croisades.

Il en est de même de l'église et du couvent des Franciscains.

Nous pouvons constater ici, avec évidence, le caractère générique de toutes les ruines palestiniennes.

En Egypte, les mille débris de la civilisation antique, temples, obélisques, stèles, amulettes, momies, tout a été conservé dans le sable et le limon du Nil, comme dans une gaine protectrice ; dégagés de leur gangue sablonneuse, ces restes apparaissent au grand jour, après cinq ou six cent siècles écoulés, dans un état de conservation qui étonne et qui réjouit.

En Chaldée, les palais d'argile, en s'écroulant tout

d'une pièce sur eux-mêmes, ont enseveli, sous des monticules et des tertres argileux, les débris de la civilisation antique, sculptures, armes, bibliothèques, etc., que le pic des chercheurs a exhumés sans trop de peine et rendu presque intacts à la lumière, après un sommeil de deux ou trois mille ans.

En Palestine, au contraire, la roche est friable, le granit à grain moins résistant conserve moins longtemps l'empreinte du travail des hommes : les ruines y vieillissent vite, aussi les fouilles sont-elles moins rémunératrices et ne mettent au jour, trop souvent, que des débris incohérents ou des objets isolés.

Nulle part, les ruines ne sont plus informes, plus décomposées, plus ruines, que dans ce pays qui porte partout les traces des dévastations des hommes et des ravages du temps.

Une grande tour carrée, de construction musulmane, ancien poste d'observation, qu'une inscription arabe, gravée sur la paroi, date de 1318, est une des plus remarquables curiosités de la place.

Elle est appelée, on n'a jamais su pourquoi, la tour des Quarante Martyrs. Élégante par son architecture orientale, imposante par sa masse, elle se dresse, comme pour surveiller toute la plaine avoisinante, à l'angle d'un vaste *Khan* ou caravansérail en ruines.

C'est une grosse affaire que de voyager en Orient et c'est à cause des difficultés inhérentes à la chose, dans leur pays brûlé, que les Arabes se sont vus tout naturellement amenés à considérer la pratique des vertus hospitalières comme un des premiers et des plus essentiels devoirs sociaux. Lorsqu'on a pérégriné péniblement, sous le soleil d'Asie, pendant des heures entières, à chameau, à âne ou à cheval, ou même à pied, il n'est rien dont on sente plus impérieusement le besoin que d'un abri, rien qu'on apprécie davantage que la bonne grâce d'un accueil amical et bienveillant : il faut avoir voyagé quelques jours en Orient, à l'*orientale*, pour comprendre toute l'importance et tout le bienfait de l'hospitalité.

Aussi, rencontre-t-on partout, presque dans chaque gros village, ces installations simples et primitives, appelées *Khans*, ou caravansérails, où les voyageurs de passage peuvent trouver à la fois campement et abri.

Celui que nous visitons, actuellement en ruines, avait des proportions considérables ; en partie voûté et partagé par des piliers en arcades, il était pourvu de vastes citernes, aujourd'hui abandonnées, pour fournir aux pèlerins l'eau, cette "denrée" si nécessaire et en même temps si rare, presque partout, dans cette contrée. C'était un Khan "de grande envergure," si l'on peut s'exprimer ainsi, et, tout ruiné qu'il est, il suffit à nous donner une représentation exacte de ce genre d'installations propres à l'Orient.

A travers un véritable ruisseau de boue, bordé par des rangées de cactus épineux, nous repartons sur nos selles mouillées, dans la direction de Lydda.

Lydda possède encore, adaptée et remaniée par les grecs, une vaste basilique à trois nefs, construite par les Croisés, en l'honneur de Saint-Georges ; dans la crypte inférieure, on montre encore, comme étant celui du saint, un tombeau ancien, qui est probablement la sépulture de quelques chevaliers du moyen-âge. Saluons et passons !...

Au sortir de Lydda, les averses reprennent : enveloppés dans nos imperméables et nos abayahs, nous nous engageons, "à la file arabe," le long du sentier, à travers les blés verts : le défilé est morne, presque lugubre, tandis que la pluie, mêlée d'une petite grêle à demi fondue, grésille avec un bruit mat sur les étoffes protectrices ; les chevaux semblent maussades et les moukres sont silencieux...

Et cependant elle reste riante, même sous ce ciel gris et à cette pluie monotone, cette gaie et riche plaine du Saron, toute en blés verts : les mille fleurs des champs y jettent leur note voyante et suave ça et là dans la nappe uniforme et indéfinie des moissons où la brise pluvieuse fait courir des frémissements et des ondulations de vague.

A l'Est, en bordure, à l'horizon, court indéfiniment vers le nord la ligne sombre et accidentée des monts de Juda et de Samarie.

Entre deux averses, nous avons le temps de faire une halte d'une demi heure, pour dîner.

Entre temps, "le plus bête de nos chevaux," un persan, dans le but évident de s'égayer quelque peu, profite d'un moment d'inattention et s'échappe pour aller faire un temps de galop dans le pré voisin. Cela semble l'amuser infiniment, mais sa satisfaction n'est pas partagée par le moukre qui en a la garde.

Le plaisir de l'un et le mécontentement de l'autre excitent tout naturellement la gaieté des fellahs. On commence par des plaisanteries, des plaisanteries on en vient aux injures et en un clin d'œil, avant même que nous nous apercevions de ce qui se passe, des injures on en est venu aux mains. Du sang a coulé, des menaces ont été proférées contre les frangi (occidentaux) et sans l'intervention opportune du scheik, honnête vieillard pacifique, tout aurait pu très mal tourner en un rien de temps.

Heureusement tout s'arrange, le moukre est sévèrement réprimandé, les pacificateurs récompensés, et nous partons escortés des souhaits et des bénédictions de tout le village.

Cet incident nous a permis d'observer au naturel la "psychologie des foules" orientales, promptes, comme en tout pays, aux emballements ineptes et aux excès stupides, alors même qu'elle est, comme ces braves gens, foncièrement inoffensive et bien intentionnée.

Le fellah palestinien ne connaît le fanatisme que chez ses maîtres, il en est lui-même entièrement exempt et cela a été de tout temps un trait distinctif de son caractère : avec cela, naturellement délié, rusé, curieux, éveillé sans trop de fausseté, ni de perfidie. Il regarde presque partout l'étranger avec une curiosité bienveillante, quoique importune, et ne demande qu'une occasion d'entrer en relations amicales, surtout lorsque l'espoir du tout puissant *bagchiche* (gratification, pourboire) allume sa convoitise de déshérité.

Bagchiche! est le premier mot qu'apprend l'Européen en Orient : celui dont il est harcelé partout, le premier qui l'accueille à son arrivée, le dernier qui le salue à son départ. C'est une véritable obsession. Dans les villages, il entend les enfants que leurs parents ont dressés à cet effet, alors même qu'ils ne l'importunent pas de leurs demandes, fredonner sur son passage des chansons arabes dont le refrain est : *bagchiche!*

A ces demandes incessantes, il n'y a qu'une réponse, celle que la rime, d'accord en cela (pour une fois) avec la raison, amène tout naturellement sur ses lèvres : *Ma fish!* (Il n'y en a pas).

Dans ce pays de paresseux et de volés, la mendicité n'est regardée comme humiliante par personne, et tous, du

fellah jusqu'au pacha, se félicitent quand ils ont pu fléchir la résistance de l'étranger, ils s'en applaudissent comme d'une victoire.

En tout pays, le pourboire et puissant, nulle part il n'a une action aussi irrésistible et aussi universelle que dans l'empire ottoman ; tout le monde en attend, ou, du moins, tout le monde en demande..

Dans la soirée, le ciel se découvre, la plaine verdoyante semble renaître et s'épanouir, une chaude joie sereine baigne toutes choses, les brumes se dissipent graduellement et déjà, bien loin vers le nord, la chaîne du Carmel s'estompe, indécise, à l'horizon.

Encore un passage difficile à franchir, les marais du Narh-Augeh, marécage fangeux jamais à sec, foyer de fièvres et de miasmes pestilentiels, où les chevaux s'embourbent jusqu'aux jarrets, et dont les eaux se canalisent et s'épanchent vers la mer, en un gros ruisseau de quelques milles de longueur.

Enfin, nous voici au campement, à Eb-Tireh ; ça été une des plus dures journées du voyage ; jusqu'au Liban nous n'avons plus à en craindre de semblable.

FR. L. VAN BECELAERE,
des fr. prêch.

Le Catalogue des Indulgences du Rosaire

Cette année encore, à l'approche du mois d'octobre, Léon XIII a voulu rendre ses hommages à Notre-Dame du Rosaire. Il vient de promulguer le Catalogue des Indulgences, annoncé dans sa Constitution apostolique du 2 octobre 1898. C'est "le couronnement" de l'œuvre de piété envers la Vierge Marie, que Notre Saint-Père le Pape a poursuivie dans ses encycliques annuelles, depuis 1883.

Voici la traduction de la lettre adressée, à ce sujet, à tous les évêques du monde catholique, par l'E^e Cardinal Gotti, préfet de la Sacrée Congrégation des Indulgences :

“ Révérendissime Seigneur,

“ Dans la Constitution que le Souverain Pontife Léon XIII a publiée l'année dernière sur les Confréries du Rosaire de Marie, on lisait, entre autres choses, les lignes suivantes :

“ Le Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs aura
 “ soin de faire dresser avec zèle, et le plus tôt possible,
 “ une liste complète et exacte de toutes les indulgences
 “ prodiguées par les Pontifes romains à la Confrérie du
 “ très saint Rosaire et aux autres fidèles qui le récitent
 “ pieusement. Cette liste sera revisée par la Sacrée Con-
 “ grégation des Indulgences et des saintes reliques, et
 “ sanctionnée par l'autorité apostolique.”

“ Ce que ces lignes ordonnaient vient justement d'être exécuté, et le Saint-Père m'a confié—tâche agréable—le soin d'adresser à tous les évêques, ainsi qu'à tous ceux que cela intéresse, la liste susdite, dressée avec les plus grands soins, et approuvée par l'autorité suprême.

“ En exécutant docilement la volonté du Souverain Pontife, je ne doute pas que Votre Grandeur n'admire ce zèle constant qui l'anime, et n'estime qu'il y a vraiment une impulsion divine dans cet acte du chef de l'Eglise exhortant tous les fidèles, depuis tant d'années, à se mettre, par la pratique du très saint Rosaire, sous la protection de l'auguste Mère de Dieu.

“ C'est le 1er septembre 1883 que le Saint-Père, dans son Encyclique *Supremi Apostolatus*, rappelant les bienfaits obtenus au monde chrétien par la vertu du Rosaire de Marie, a exprimé pour la première fois l'espoir certain qui le remplissait de voir ce genre de prière, même dans ces temps difficiles que traverse l'Eglise, jouer un rôle utile dans la lutte contre la force envahissante de l'erreur, contre le débordement des mœurs corrompues et contre l'assaut de nombreux adversaires. C'est pourquoi, enrichissant cette dévotion de nouvelles indulgences, il décida que la puissante Mère de Dieu serait, dans tout l'univers, et pendant tout le mois d'octobre, honorée par les catholiques au moyen du Rosaire.

“ Depuis lors, le Père des fidèles, presque chaque année, n'a cessé d'exhorter les peuples chrétiens à persévérer dans la coutume de réciter le Rosaire pour conquérir à l'Eglise le puissant patronage de la Mère de Dieu.

Afin d'accroître le zèle des fidèles, il a mis très sagement en relief, dans ses lettres, tout ce qui pouvait rehausser la dignité du Rosaire de Marie ; soit en approfondissant la nature de cette prière, soit en exaltant la puissance dont elle jouit pour réchauffer les vertus chrétiennes, soit enfin en exposant, avec science et amour, la miséricorde maternelle qui anime la Vierge à nous secourir.

“ La liste des sacrées indulgences que je vous adresse aujourd'hui est en quelque sorte le couronnement de cet édifice persévéramment construit. Par elle, en effet, le Saint-Père se montre fidèle à sa promesse, et confirme magnifiquement tout ce qu'il a fait jusqu'ici pour promouvoir la dévotion du Rosaire.

“ Cette liste se divise en deux parties : l'une comprend les indulgences accordées aux seules Confréries du Rosaire de Marie ; l'autre énumère celles qui sont communes à tous les fidèles.

“ Votre Grandeur aura soin de faire en sorte que ce gage de la munificence apostolique soit connu et dignement apprécié du troupeau qui vous est confié. Le Saint-Père a la confiance que vous mettrez soigneusement à profit cette occasion d'exciter plus efficacement les fidèles eux-mêmes à conserver avec zèle et piété la pratique refleurissante du Rosaire, soit en s'agrégeant aux Confréries, soit en consacrant le mois d'octobre à la reine du Rosaire, soit aussi en observant chaque jour, chacun chez soi, dans sa famille, le pieux usage de la récitation du Rosaire.

“ Touchée de ses invocations assidues, la très glorieuse Reine ciel entendra les malheureux enfants d'Eve, et, dans sa clémence, les exaucera. Elle nous accordera aussi sans doute avec abondance les secours que nous lui demandons en vue de remédier à la triste situation de l'Eglise.

“ Je prie du fond de l'âme pour la constante félicité de Votre Grandeur.

“ De Votre Grandeur, le frère très dévoué.

“ Rome, le 30 août 1899.”

L. † S.

Fr. H. M. cardinal GOTTI

*Préfet de la Sacrée Congrégation des
indulgences et des saintes reliques.*

A. SABATTUCCI,

Archevêque d'Antinoé, secrétaire.



JÉSUS CHASSANT LES VENDEURS DU TEMPLE (Hoffmann)

L'Ange de l'Annonciation

Missus est angelus Gabriel a Deo

Luc, I, 26.



'EST un ange—Gabriel—qui est venu annoncer à la Vierge Marie le mystère de l'Incarnation du Verbe dans son sein immaculé.

Or, pourquoi Dieu s'est-il servi ici du ministère angélique ? Ne pouvait-il pas communiquer directement avec sa créature ? L'Esprit-Saint ne pouvait-il pas illuminer Marie, lui révéler qu'il allait se la fiancer et opérer en elle le grand miracle d'amour ? Ou bien, puisque des prophètes avaient vu et prédit déjà cette sublime chose, n'appartenait-il pas plutôt à un prophète d'en apprendre à la Vierge l'immédiate réalisation ?

Encore un coup, pourquoi Dieu a-t-il confié ce rôle à un ange ?

La sagesse infinie est impénétrable. Qu'il nous soit permis toutefois de chercher à découvrir quelques raisons qui justifient la préférence divine, qui montrent les convenances du choix divin.

Et d'abord, en envoyant Gabriel vers Marie, le bon Dieu a tout simplement suivi la loi qu'il avait lui-même établie pour la révélation des choses célestes. (1) Selon l'ordre de sa Providence, en effet, les anges sont ses intermédiaires auprès des humains. Ici-bas, Dieu agit-il directement ? Sa puissance et sa bonté ne se manifestent-elles pas au contraire à travers les causes secondes ?

Ainsi en est-il dans la sphère surnaturelle. Les anges sont médiateurs entre Dieu et nous. Ils reçoivent sa lumière et nous la rayonnent ; ils reçoivent les ordres divins et nous les transmettent. Sous l'ancienne Loi, combien il y a eu d'apparitions angéliques ! Que de fois Dieu s'est servi de leur ministère pour communiquer avec les mortels !

Voyez les rois de la terre : ils s'entourent de ministres qui recueillent leurs ordres et les transmettent à tout l'empire. On ne concevrait pas que le Prince intervint

(1) Sum. theol. 3a p. qu. XXX, a. 2.

directement dans toutes les affaires. Cela diminuerait son prestige. La dignité royale s'y oppose.

À plus forte raison, convient-il que le Roi des Rois ait des ministres, des serviteurs, qui annoncent à ses sujets ses décrets éternels, qui tiennent les hommes en relations avec la cour céleste.

Il était donc tout simple que Dieu envoyât son ange vers Marie, au lieu de s'adresser à elle directement. Cela était conforme à l'ordre établi et convenait mieux à sa dignité.

En second lieu, les anges ont eu, dès le commencement de leur béatitude, une révélation, au moins générale, du mystère de l'Incarnation. Et Dieu ne leur avait dévoilé les grandes lignes du miracle que parce qu'il voulait le leur faire annoncer au monde. (1) Toutes les missions angéliques ont été en effet ordonnées à ce mystère. Toutes les révélations antiques n'ont eu qu'un but : préparer, figurer, annoncer l'Incarnation du Verbe.

Alors, — je m'étonnerais que Dieu n'eût pas permis à ses anges de figurer dans le dénouement du drame où ils avaient tenu les premiers rôles, qu'il les eût congédiés avant la fin, — eux, les sublimes acteurs du prélude, les sublimes figurants du début, — au moment le plus pathétique et le plus solennel. Envoyés, comme dit l'apôtre, pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut, (2) leur place était toute marquée dans la scène qui allait inaugurer la rédemption, comme elle le sera au-dessus du berceau de l'Enfant-Dieu.

Trois acteurs avaient joué le drame fatal de la chute : Satan, prince des esprits, Adam et Eve, pères du genre humain. Or, admirez la merveilleuse économie du plan divin dans la réparation. J'y vois aussi trois personnages principaux : l'Ange, la Vierge et Jésus, — trois personnages qui correspondent aux premiers, et qui vengent l'humanité du tort que ceux-ci lui avaient fait. Dans les deux drames, il y a un esprit, dans les deux un homme, et dans les deux une femme. C'est évidemment les yeux fixés sur

(1) Sum. I. p. qu. LVII. a. 5. ad Im.

(2) Hebr. I. 14.

la scène primitive que Dieu a conçu le dessein de la rédemption. Il y a trop d'harmonie entre l'ordre de la chute et celui de la réparation pour que l'on puisse penser autrement. L'équilibre est rétabli. Satan s'était adressé à Eve, comme plus faible, plus facile à séduire. L'ange Gabriel s'adresse à Marie. L'obéissance de l'une est cause de mort. L'obéissance de l'autre est source de vie. Quelle merveilleuse correspondance, à travers les siècles, du bien et du mal, de la faute et du salut !

Dieu aurait-il pu réaliser cet admirable plan s'il n'avait envoyé son ange ?

Enfin,—quatrième et dernière raison,—la virginité est sœur des anges. Les vierges vivent dans la chair d'une vie qui n'est pas de la chair, *in carne præter carnem*, et St-Augustin, commentant la parole de l'Apôtre, dit que la virginité est dans la chair, mais qu'elle a dans la chair quelque chose qui n'est pas de la chair. *Habet aliquid jam non carnis in carne*. Or, Marie était vierge sans tache, et il était digne de la délicatesse divine de lui faire annoncer le mystère de sa maternité virginale par un ange en qui elle reconnut un frère bien-aimé. (1) *Angelis semper cognata virginitas*.

J'ai fini. J'ajouterai seulement que si la sagesse divine paraît dans l'envoi de l'ange vers Marie, elle n'éclate pas moins dans le choix qu'elle a fait de Gabriel. Il appartenait à Gabriel, *archange*, de révéler le plus sublime des miracles ; il appartenait à Gabriel, *vertu de Dieu*, de proclamer la venue du Dieu fort, du Libérateur puissant, le Christ Jésus.

FR. A. H. BEAUDET,
des Fr. Prêch.

(1) Sum. 3a. p. Ibid.



Cause du Père Captier et de ses compagnons

On nous écrit d'Arcueil, à la date du 24 octobre :

Mon Révérend Père,

Le Père Xavier Faucher, O.P., aumônier des Dominicaines de Sèvres, qui s'occupe de la cause de nos martyrs d'Arcueil, me charge de vous transmettre les renseignements suivants que vous trouverez ci-inclus sur une feuille détachée. Le désir du Père serait que vous publiassiez ces quelques notes dans votre revue si hospitalière, surtout quand il s'agit de quelque chose intéressant à ce point la grande famille dominicaine. Merci à l'avance.

Le premier procès fait par l'Ordinaire, ayant pour titre : *De declaratione martyrii et fama martyrii et miraculorum* est terminé depuis le mois de juin dernier.

Pour ce premier procès, on a tenu à Paris 45 sessions, à Lyon 17, à Bordeaux 7. On a entendu en tout 77 témoins à Paris, 7 à Bordeaux, 22 à Lyon. En tout 106 témoins.

Ce premier procès a été publié, c'est-à-dire achevé au mois de mai 1899.

Ces jours-ci, c'est-à-dire fin d'octobre, va commencer le procès de " *de non cultu* " encore par autorité de l'Ordinaire, puis le tribunal lira la copie entière de ces deux procès pour en constater la conformité avec le texte original, et cette copie sera portée à la Congrégation des Rites.

Pendant ce temps-là, la Congrégation des Rites a chargé l'archevêque de Paris de recueillir tous les écrits, extraits de lettres, etc., etc., des martyrs d'Arcueil, et de les envoyer à la même Congrégation pour y être soumis à l'examen.

Vers la fin de l'année 1900 tous ces procès seront présentés à Rome, étudiés par la Congrégation, qui alors se prononcera s'il y a lieu d'introduire la cause. La sentence ayant été prononcée dans le sens affirmatif, comme nous l'espérons, les serviteurs de Dieu seront appelés vénérables et la cause sera remise entièrement entre les mains du Saint Siège et les autres procès seront faits par autorité apostolique.

De la poésie lyrique chez les Grecs

Nous ne retrouverons pas, dans l'ode grecque, le vol sublime, la sérénité divine, la grâce noble et majestueuse, les suaves et purs épanchements du cœur humain, l'expression parfaite de tous les sentiments de l'âme remuée à la fois par le souvenir de la terre et du ciel. Chez les Hébreux, la religion divine avait inspiré une poésie divine. Chez les Grecs, la poésie fit la religion. Rien d'étonnant que la foi religieuse des Grecs n'ait inspiré aucun chef-d'œuvre.

On a cru longtemps que le paganisme est inséparable de la poésie. Cependant rien n'est moins poétique que le paganisme. Il n'a pas inspiré une seule grande œuvre poétique. S'il y a des chefs-d'œuvre dans l'antiquité, ils n'ont certainement pas dû leurs beautés aux inspirations religieuses de leur temps, mais à ce trésor de beauté morale et de bonté que Dieu a mis au cœur de l'homme et que le paganisme n'a pu épuiser entièrement. Et comment une religion sans foi, sans espérance et sans amour, aurait-elle pu faire jaillir dans l'âme la source divine de l'enthousiasme ? Nous avons bien des hymnes attribués à Homère et qui chantent quelques-uns des dieux inventés par l'imagination et les vices des Grecs. Mais on n'y retrouve nullement l'enthousiasme de la foi et de la piété, l'amour de la divinité et ces sublimes entretiens avec elle, ces touchantes effusions de la prière qui font l'originalité et la beauté de la poésie hébraïque. L'amour de Dieu est un sentiment inconnu en dehors du christianisme et du judaïsme. Les poètes anciens ont des peintures magnifiques de la puissance et de la grandeur de la divinité ; mais n'ont pour elle ni un soupir ni une larme. Ils ne l'aiment pas, ils ne croient pas en être aimés. Le paganisme est une religion sans amour, par conséquent sans poésie.

Mais, s'il n'y avait pas de poésie dans le paganisme, il y en avait dans le ciel pur et resplendissant de la Grèce, dans la riche et gracieuse nature de cette terre enchantée. Il y en avait dans le cœur de ces petits peuples qui, chacun à son tour, dominait la Grèce et faisait trembler l'Asie ; car ils aimaient passionnément cette patrie, belle et glorieuse entre toutes. Il y en avait dans ces imaginations

brillantes, dans ces âmes impressionnables qui vivaient au milieu des séductions et des charmes de la société la plus gracieuse et la plus libre, livrée à tous les enchantements de l'esprit et des sens.

Toutefois, nous ne rencontrerons pas des hymnes enthousiastes, inspirés par les grands spectacles de la nature. Les anciens ont aimé la nature ; ils en ont parlé avec une simplicité naïve et pleine de charmes ; mais ils n'ont pas compris sa plus sublime beauté, ils n'y ont pas vu le langage de Dieu à l'homme. C'est pourquoi les anciens créaient partout des naïades et des nymphes, pour remplacer la divinité dont ils ne voyaient pas, comme nous, dans la nature, l'universelle et invisible présence.—Ils n'ont rien qui approche de près ou de loin du "*Cæli enarrant gloriam Dei*" et du Psaume 103 "*Benedic, anima mea Domino*" où David chantait l'harmonie de l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel et les magnificences de la création.

Il ne reste donc à la poésie lyrique de la Grèce que les sujets nationaux, philosophiques, ou les émotions plus intimes et personnelles du poète. Ce champ est vaste encore, et si les poètes de la Grèce n'y ont pas fait d'aussi riches moissons que David et les Prophètes, du moins les glaneurs n'ont pas manqué. Aucune nation peut-être n'eut un plus grand nombre de poètes lyriques. Depuis Homère jusqu'à Cléanthe, on n'en compte pas moins de vingt, tous célèbres dans l'antiquité, mais dont la plupart ne nous sont parvenus qu'avec leurs noms et les éloges des anciens.

Le plus fameux des lyriques Grecs, est Pindare. Il nous reste de lui quatre livres d'odes triomphales : les *Olympiques*, les *Isthmiques*, les *Pythèques* et les *Néméennes*.

Certes, nous ne devons pas attendre ici les sublimes inspirations de David. Il y avait loin des solennités du temple et des fêtes de Jéhovah aux palais et aux triomphes des petits rois de la Sicile et de la Grèce, vainqueurs aux jeux publics. Il y avait loin de cette poésie hébraïque toute pleine de grands souvenirs religieux et nationaux, qui retentissait au milieu des milliers de voix et d'instruments et des transports d'un peuple, à ces hymnes de Pindare inspirées par des solennités qui revenaient si souvent et chan-

tées par un chœur de jeunes gens au festin de quelque roi-
telet, moins remarquable que ses coursiers et ses mules.
Le poète grec est loin de l'enthousiasme et du sublime des
poètes hébreux. Quoique l'on ait dit, ce n'est point dans
Pindare qu'il faut chercher l'idéal de la poésie lyrique.

Villemain a rapproché Pindare de Bossuet. C'est
aller un peu loin. Il serait inutile autant qu'injuste de re-
fuser à Pindare les dons éminents de la poésie, une ima-
gination brillante et pleine de feu, un génie qui tend au
sublime. Il a des pensées élevées, des maximes et des sen-
timents qui rappellent Bossuet. Tous deux parlent avec
un mélange de simplicité sublime et de naïve magnificence,
de la puissance de la divinité, de la faiblesse et de la fragi-
lité des hommes. Seulement, ce qui fait le fond continuel
de la pensée de Bossuet n'est que par éclair la pensée de
Pindare. L'inspiration est rarement la même. Elle est
moins haute, moins fréquente et moins profonde dans
Pindare.

Bossuet est plus lyrique que Pindare. Son émotion
est plus vraie ; elle sort irrésistiblement de son âme re-
muée par la pensée des grandeurs de Dieu et du néant de
la gloire humaine. Jamais, dans Bossuet, on n'aperçoit
le travail de l'écrivain et les artifices de composition. Ja-
mais l'enthousiasme soldé de Pindare n'oublie ces miséra-
bles habiletés dont l'inspiration n'a que faire.

On a beaucoup vanté l'enthousiasme de Pindare qui
l'entraîne dans des écarts loin de son sujet. Toutefois, ce
sublime enthousiasme qui éclate toujours magnifiquement
à côté du sujet, parce que le sujet lui-même est vide d'inté-
rêt, d'aspiration, n'est pas le fruit de l'inspiration.

Ce qu'il faut admirer dans Pindare, ce n'est pas l'ins-
piration puissante de la poésie lyrique. Ce n'est pas non
plus un génie toujours vaste et sublime, comme celui de
Bossuet. Quelques rencontres d'idées et de style ne suffi-
sent pas pour établir une comparaison sérieuse entre ces
deux hommes si différents par l'inspiration et par les idées
comme par le caractère.

Pindare va toujours chercher hors du sujet des orne-
ments qui en dissimulent la stérilité. Bossuet n'en a pas
d'autres que ceux qui naissent naturellement du sujet. Si
Pindare est fécond en images sublimes, c'est qu'il croit au
prestige de son art et qu'il sent le besoin d'en étaler toute

la richesse. Bossuet n'est pas un chanteur de profession qui élève son enthousiasme à la hauteur de son salaire : il ne parle pas pour la gloire de l'éloquence et de la poésie qu'il foule sous ses pieds, comme toutes les vanités humaines.

La comparaison des idées ne serait pas plus sérieuse. Si Pindare a de magnifiques sentences sur la toute-puissance de la divinité et la misérable grandeur des hommes, il n'en tient pas moins que " le succès est le premier des biens ; que la gloire vient ensuite." Il répète souvent que " l'or est le plus précieux des biens." S'il loue la sagesse et la clémence de ses héros, il n'oublie pas leur libéralité. Le plus grand est celui qui paie le mieux. Il n'a pas laissé, comme les autres, de nombreux monuments de sa corruption.

Il serait ridicule de rapprocher des sujets traités par ces deux hommes. Il n'est pas plus raisonnable de comparer leur manière. Bossuet est simple dans sa composition comme dans son style. Il est profond et sublime sans cesser d'être clair. Pindare est l'obscurité même. Il faut donc avoir plus le goût des rapprochements ingénieux que des jugements sérieux et raisonnables, pour comparer ensemble ces deux hommes si éloignés par le caractère, les idées, les sentiments, les inspirations et les circonstances.

Tel fut Pindare. Poète fécond et brillant, il sut avant tout chanter autre chose que son sujet et semer ses digressions de traits sublimes, de nobles sentiments, de grandes images, de maximes énergiquement exprimées. Il n'a chanté que par accident, en sortant de son sujet, ce qui fournit à la poésie ses plus hautes inspirations. Encore que les jeux publics de la Grèce fussent des solennités religieuses et nationales, le triomphe à la course et au pugilat était un trop mince événement pour inspirer des chants sublimes et une poésie vraiment religieuse et nationale. Pindare le savait bien. C'est, je le répète, la raison de ces digressions fameuses et incomprises que le poète faisait non pour paraître enthousiaste et inspiré mais pour avoir des sujets plus dignes de son génie. Quand il célèbre un vainqueur Thébain, il oublie les jeux pour ne penser qu'à sa patrie ; son âme s'émeut et sa poésie est vraiment une poésie patriotique.

La vraie poésie lyrique de la Grèce, sa poésie natio-

nale et religieuse, est celle qui retentissait sur le théâtre. *Eschyle* est avant tout un poète lyrique, le plus grand de la Grèce. Les *Perses* sont un chant de victoire ; l'*Agamemnon* un hymne triomphal et un chant funèbre. Le *Prométhée enchaîné* est la conception la plus élevée de la poésie antique. Dans tout le théâtre d'*Eschyle*, on sent le souffle d'un génie puissant qui chante sur tous les tons de la lyre les traditions religieuses et nationales et les douleurs de l'humanité luttant contre la fatalité. Sa poésie est terrible, grande, enthousiaste, impétueuse, pleine de fougue et quelquefois de pitié et de grâce.

A. DE ST RÉAL.

Un religieux veut montrer sa reconnaissance à Marie, en publiant sa guérison, qu'il dit être miraculeuse.

Consumptif au suprême degré, dans la dernière période de la maladie, déjà administré des sacrements et abandonné des médecins, il n'abandonna pas, lui, l'espérance en la toute puissante intercession de celle que St-Bernard appelle "l'espoir des désespérés."

Sa confiance n'a pas été vaine. Ayant reçu le Saint-Viatique, le malade se sentit tout à coup pris d'un étouffement si violent qu'il crut, avec toute l'assistance, sa fin venue. Ce fut au contraire un étrange prélude du changement qui allait s'opérer dans son état de santé, qui n'a pas encore cessé de s'améliorer jusqu'à ce jour.

Actions de grâces, gloire, louanges en soient rendues à la bonne Vierge Mère !

Remerciements à Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire pour plusieurs faveurs spirituelles et temporelles, obtenues par son intercession.

UNE ABONNÉE.

Remerciements à St-Antoine, pour faveur obtenue.

F. X. T.

Deschambault, 2 octobre 1899.

Le ROSAIRE est prié de publié une action de grâce envers N. D. du Saint-Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues.

N. R., Ptre.

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE NOVEMBRE

INDULGENCES DE NOS CONFRERIES.

- 1 Toussaint. Tout Double. Indulg. plén. du Rosaire.
 - 2 Commémoration de tous les Fidèles défunts.
 - 3 Bx. Simon Ballachi, Conf. de N. O. Double.
 - 4 S. Charles, Evêque, Conf. Double.
 - 5 Bx. Martin Porrès, C. N. O. Double.
 - 6 S. Norbert, Evêque, Conf. Double.
 - 7 Bx. Pierre de Ruffia, Martyr de N. O. Double.
 - 8 Octave de la Toussaint, Solennelle.
 - 9 Tous les Saints de Notre Ordre. Tout Double.
 - 10 Ste. Angèle, Vierge. Double.
 - 11 S. Martin, Evêque, Conf. Tout Double.
 - 12 Patronage de la Bse Vierge Marie. Tout Double.
 - 13 S. Didace, Conf. Simple.
 - 14 Bx. Jean Liccius, Conf. de N. O. Double.
 - 15 Bx. Albert le Grand, Ev. C. N. O. Tout Double.
 - 16 Bse Lucie de Narni, Vierge de N. O. Double.
 - 17 S. Grégoire le Thaumaturge, Ev. Conf. Double.
 - 18 Octave de S. Martin. Solennelle.
 - 19 Ste. Elisabeth, Veuve. Double.
 - 20 S. Félix de Valois, Conf. Double.
 - 21 Présentation de la Bse Vierge Marie. Tout Double.
 - 22 Ste. Cécile, Vierge, Martyre. Double.
 - 23 S. Clément, Pape, Martyr. Double.
 - 24 S. Jean de la Croix, Conf. Double.
 - 25 Ste. Catherine, Vierge, Martyre, Protectrice de Notre Ordre. Tout Double.
 - 26 S. André Avellin, Conf. Double.
 - 27 Bse Marguerite, Veuve de N. O. Double.
 - 28 Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul. D.
 - 29 Bx. Jacques de Benefactis, Evêque, C. N. O. Double.
 - 30 S. André, Apôtre. Tout Double.
-

MOIS DE NOVEMBRE.

PRÉDICATIONS DIVERSES.

- BELCEIL—Le 1 et le 2. R. P. BÉLIVEAU
- QUÉBEC—Basilique, le 1 et le 2. R. P. BEAUDET
- QUÉBEC—St-Malo, Retraite du 5 au 12 R. P. COUET
- ST-ATHANASE—Erection de Chemin de Croix, le 5.....T. R. P. BÉCHET
- ST-HYACINTHE—Jour des morts, le 2 R. P. GONTHIER
- MONTRÉAL—Ste-Cunégonde, le 1 et le 2 T. R. P. BÉCHET
- “ Réunion du T. O., le 8..... R. P. RONDOT
- ST-HYACINTHE—Retraite du T. O., du 6 au 9..... T. R. P. BÉCHET
- ST-THOMAS DE PIERREVILLE—Retraite aux Abénaquis
et érection du Rosaire, du 12 au 19..... R. P. COUTURE
- MONTRÉAL—Notre-Dame, Retraite des Dames, { R. P. ROULEAU
du 26 au 3 décembre { R. P. BEAUDET
- “ Ste-Brigitte, Retraite des Dames, { R. P. KNAPP
du 26 au 3 décembre { R. P. LEBON
R. P. COUTURE
- “ Ste-Elizabeth, Retraite des Dames, { R. P. COTÉ
du 26 au 3 décembre { R. P. HARPIN

ASSOCIÉS DEFUNTS DE L'ŒUVRE DU NOVICIAT

- Delle Mathilde Lecavelier, Montréal.
- Isaïe Coderre, West Gardner, Mass.
- Melle L. Macarthy, Nouvelle-Orléans.
- M. Isaac Stauffer, Nouvelle-Orléans.
- Melle Mondor, Varennes.
- Joseph Caron, L'Islet.
- Napoléon Rouleau, L'Islet.
- Arthur Dussault, L'Islet.
- Ulric Morin, L'Islet.
- Melle Olympe Roquencourt, Brooklyn.
- M. McPride, Baltimore.
- M. A. J. Pigeon.
- M. George Raymond, Deschambault.

Directeur,

LE PÈRE A. H. BEAUDET.



JOS. LEDUE,

FERBLANTIER, PLOMBIER

—ET—

Couvreur en Ardoise et en Metal.

Corniches, une spécialité.

136 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

J. E. LANOIX,

Chapelier et Manchonnier,

(SUCC. DE N. MARTEL)

179 rue Cascades, St-Hyacinthe

Assortiment complet de

LINGERIE

Pour Hommes et Jeunes Gens.

JOS. DUPONT,

Fabricant de Vins,

231 —RUE CASCADES,— 231

ST-HYACINTHE, Que.

Spécialités : Vins de Messe et de Table.

Approbation de nos Seigneurs
les Evêques.

L. A. BRETON,

—MARCHAND DE—

THÉ ET CAFÉ

AUSSI :

Vaisselle, Verreries, Ustensils
de Cuisine.

 Prix spéciaux aux membres du
Clergé et aux Communautés.

Rue Cascades, - ST-HYACINTHE.

S. CARREAU,

NOTAIRE

AGENT D'ASSURANCE

Sur la vie : "Manufacturers'".

Sur le feu : "Liverpool & London
and Globe," "London &
Lancashire," "Ætna of
Hartford."

Bureau : 7 rue du Palais, St-Hyacinthe

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc., Découpage, Tournage,

Embouvetage, Bois de Sciage et de Charpente, Bardeaux,

Lattes, Clapboards, etc. Séchoir à Vapeur

attaché à l'établissement.

Rue St-Antoine,  **ST-HYACINTHE.**

EAU DE MELISSE DES CARMES BOYER

Seul Successeur des Carmes

PARIS - 14 Rue de l'Abbaye - PARIS

SOUVERAINE CONTRE LES MAUX D'ESTOMAC,
D'un Prompt secours contre l'Apoplexie, Evanouissement,
Malaises, etc.

Se méfier des Contrefaçons.

En vente dans toutes les Pharmacies.

TISSUS SPECIAUX

— POUR —

Communautés Religieuses

MÉRINOS, SAYS,

DRAP DE SÉDAN,

VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises.

Envoi d'Echantillons sur demande.

ROYER & ROUGIER FRERES,

MAISON PRINCIPALE :

No 9 Place des Vosges,
PARIS.

SUCCURSALE :

1597 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

**Eastern
Townships
Bank**

Capital : \$1,500,000. Réserve \$335,000

Bureau Chef: Sherbrooke

R. W. Heneker, Prés. Wm Farwell, Gér.-gén.
S. F. Morey, Inspecteur.

BRANCHES:—Waterloo, Que, W. I. Briggs, gérant
Stanstead, Que, Sidney Stevens, gérant. Cowans-
ville, Que, J. Mackinnon, gérant. Coaticook, Que,
B. Austin, gérant. Richmond, Que, W. L. Ball, gér.
Granby, Que, W. H. Robinson, gérant. Bedford,
Que, E. W. Morgan, gérant. Huntingdon, Que, E.
N. Robinson, gérant. Magog, Que, E. P. Olivier, gér.

ST-HYACINTHE, Que., J. Laframboise, Gérant.

PHARMACIE ST-HYACINTHE

173 Rue Cascades,



En Face du Marche

ST-HYACINTHE.

Remèdes et Médicaments de toutes sortes, Français, Anglais et
Américains. Articles de toilette, Parfums, Eau Anti-Éphé-
lique, Crème de Beauté. Prescriptions et préparations
de tous genres, une spécialité.

J. N. E. BRODEUR, Prop.



A. BLONDIN & CIE,

PLOMBIERS SANITAIRES,

ST-HYACINTHE, P. Q.

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur.

Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc,

SPÉCIALITÉS :



Églises, Presbytères et
Communautés Religieuses.

S. Bourgeois & Cie.,

Place du Marché, St-Hyacinthe.

EPICERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, QUINCAILLE-
RIES, VINS, LIQUEURS, PEINTURES, HUILES,
POÈLES, CHAUX, PLATRE, ETC.

RAYMOND & FRERE, MAGASIN * GENERAL

EN GROS ET EN DÉTAIL

— St-Hyacinthe.

Ferronneries de Tablettes, Fer en Barre, Acier à Ressorts et à Lisses, Essieux, Ressorts, Charbon, Bois pour voitures, Plâtre, Ciment, Fil de Fer à clôture, Vitres, Huiles, Vernis, etc., etc. Poêles à Fourneau et à Cuisine.

Epicerie, Vins et Liqueurs, stock complet.

SPECIALITÉS CHEZ.....

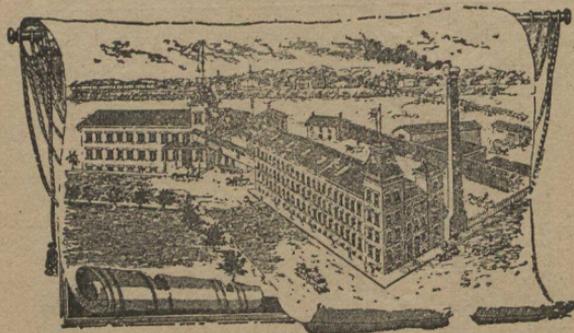
Z. PAQUET,

167-169-171 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH,
QUEBEC.

SAY noir, gros et fin.
SAY blanc crème.
ETOFFES pour voiles.
SOIERIES de toutes couleurs.

MERINOS blanc, crème et noir.
SERGE blanche, crème et noir.
BUNTING blanc, crème et noir.
CACHEMIRE blanc, crème et noir.

Prix spéciaux et assortiment général pour communautés.



J. A. & M. COTÉ
Successeurs de

Louis Côté & Frère,

MANUFACTURIERS

DE

Chaussures

EN GROS.

St-Hyacinthe, Que.

JOSEPH BRODEUR,

— MARCHAND DE —

Farines, Provisions, Marchandises Françaises, Américaines et
....ANGLAISES....

Agent : Farine Forte à Boulanger, provenant du Manitoba (Grenier de l'Univers).

“ pour la Farine à Pâtisseries Todd Milling Co., Galt, Ont., Lac des
Chênes Milling Co., Hull.

228, 234, 242, 244, RUE CASCADES,

ST-HYACINTHE



ALBERT GAUTHIER,

Ornements d'Eglises, Bronzes et Chasubleries.

Statues de toutes descriptions, Chemins de Croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies. Magnifique choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandeliers d'autel et Candélabres, etc.

1677 Rue Notre-Dame **MONTREAL.**

La Cie d'Approvisionnements Alimentaires

De Montreal, (LIMITÉE)

Importe directement des pays de production et tient toujours en stock un grand assortiment de VINS DE MESSE, HUILES D'OLIVES pour sanctuaires, CIERGES et CHANDELLES en cire, SOUCHES en cire décorée, VEILLEUSES, etc., etc.

FOURNITURES spéciales pour le Clergé et les Communautés Religieuses à des prix de gros d'importation.

Bureau et entrepôts de Douane :

242, 244, 246, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

Envoi de la liste des prix sur demande.

Maison fondée en 1879.

Casavant Freres,

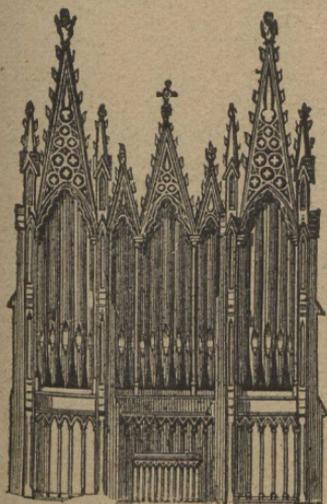
Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

—○—
*Orgues a Transmission,
Electrique Pneumatique ou
Tubulaire, Soufflerie Elec-
trique et Hydraulique.*

—○—
RÉFÉRENCES : Orgues de N.-D. de Montréal, (le plus grand du Canada), de la Cathédrale de Montréal, de la Cathédrale d'Ottawa, de la Cathédrale de St-Hyacinthe, de N.-D. de St-Hyacinthe, de Saint-Joseph d'Ottawa, du Sacré-Cœur d'Ottawa, de St-Anthoney's, Montreal, etc.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.



GRANGER FRERES,

LIBRAIRES-PAPETIERS

Fournitures de Bureaux, Fabrique de Livres Blancs, Impressions, Reliure

1699 RUE NOTRE-DAME, 1699

Téléphone Bell 1183.
" des Marchands 742.

MONTREAL, Que.

U. BEAUNOYER,

Peintre-Décorateur et Tapissier

— MARCHAND DE —

Peintures, Huiles, Vitres, Pinceaux, Matériaux d'Artistes, etc., etc., etc.,
en gros et en détail. Un assortiment de 10,000 pièces de Tapisseries, dans les patrons les plus nouveaux, vient d'être ajouté à ce commerce.

LES PRIX DÉFIENT TOUTE COMPÉTITION.

TEL. BELL 237.
B P. 179.

95 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

PAQUET & GODBOUT,

ENTREPRENEURS
D'EGLISES,

Et manufacturiers de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes.
Découpage, Tournage, Plainage et Embouvetage.

SPECIALITE : Ameublements d'Eglises et de Maisons d'Education.

No. 17 à 31 Rue William, ST-HYACINTHE, P. Q.

HOMERE FAUTEUX, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENDISTE,

195 RUE GIROUARD,
(En face de la Cathédrale)

ST-HYACINTHE, Que.

TÉLÉPHONE 40